Image not found or type unknown

Pompe à chaleur collective avec compteurs individuels

Par **Combative**, le **17/07/2013** à **03:47**

Bonjour,
Je suis depuis 2 ans victime avec ma locataire d'une surconsommation de kwh sur un compteur individuel d'une pompe à chaleur. Sur l'année N-1 2175 kwh facturés pour un 32 m² sur Nice. Sur cette année 4600 kwh. Le problème a été identifié par un technicien la tête de vanne est restée ouverte depuis l'origine. La locataire a stoppé son utilisation depuis le 27/02/13 et la société qui a installé les compteurs individuels refuse de prendre en charge cette surconsommation.
Que devons nous faire le syndic de la copropriété est lui aussi face à un mur? Merci de le répondre.
Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés